

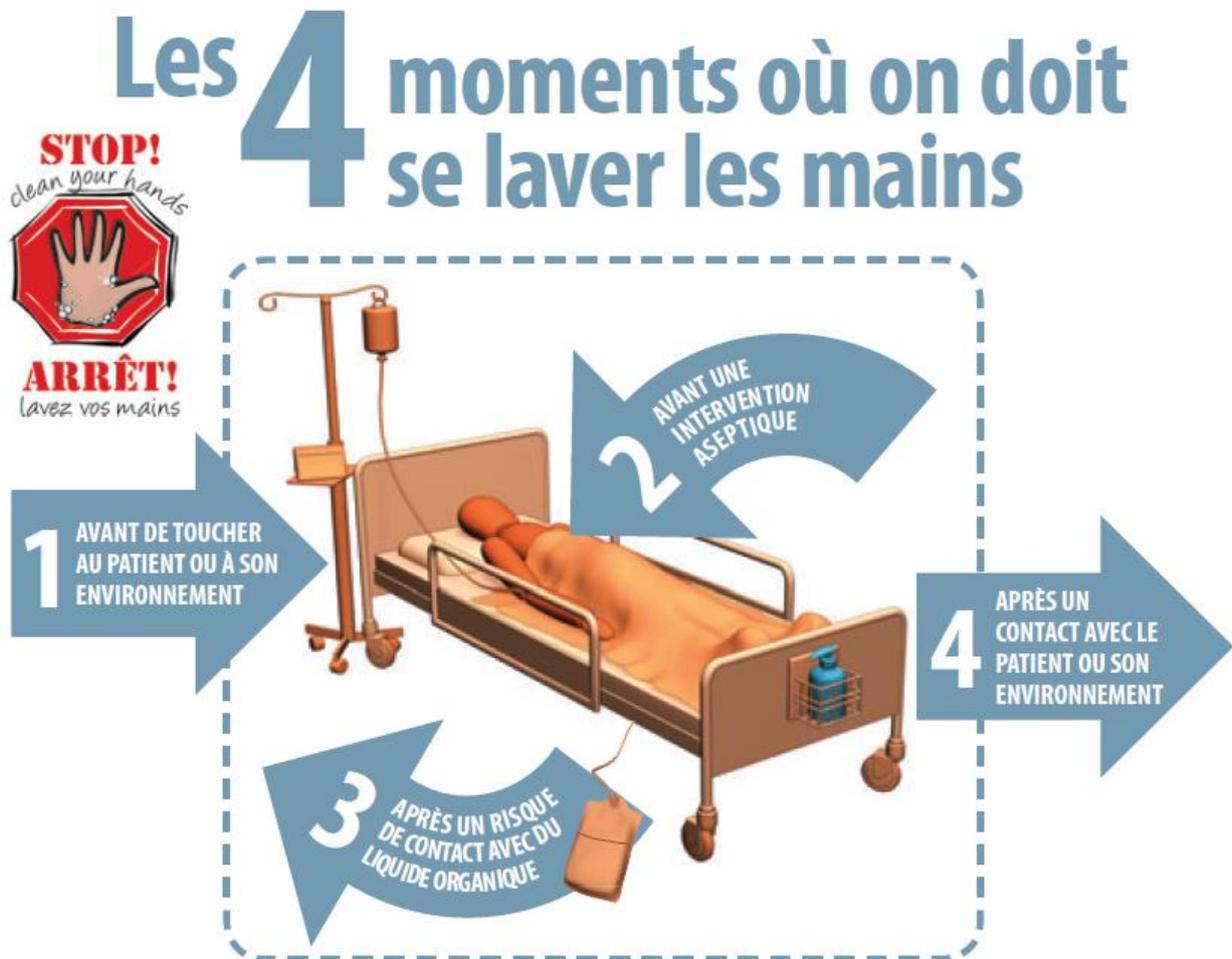
GUIDE D'ANTIBIOTHÉRAPIE DU CSSSNL : PRÉVENTION DES INFECTIONS

Table des matières

PRATIQUES DE BASE	L'hygiène des mains : la mesure la plus importante	Les gants	La blouse, le masque et les lunettes
PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (TECHNIQUES D'ISOLEMENT)	EXPOSITION ACCIDENTELLE À DU SANG OU À UN LIQUIDE BIOLOGIQUE	Références	Révision

PRATIQUES DE BASE

L'hygiène des mains : la mesure la plus importante



- ◆ Immédiatement AVANT de toucher au patient ou à son environnement immédiat
- ◆ Immédiatement AVANT une intervention aseptique
- ◆ APRÈS un risque de contact avec du liquide organique (avant de retoucher au patient)
- ◆ APRÈS un contact avec le patient ou son environnement
- ◆ APRÈS avoir enlevé les gants
- ◆ Au besoin durant les soins et entre deux traitements différents chez le même usager
- ◆ Avant de manipuler et de distribuer de la médication

- ◆ Chaque fois que les mains semblent sales
 - ◆ Après être allé aux toilettes
 - ◆ Avant de manipuler ou de manger des aliments
- **Utilisation du gel alcoolisé pour la désinfection des mains :**
 - ◆ Peut remplacer le lavage des mains au lavabo dans toutes les situations ci-haut, SAUF après contact avec un usager porteur de *C. difficile* (ne détruit pas les spores bactériennes)
 - ◆ Il faut quand même régulièrement se laver les mains à l'eau et au savon dès qu'un lavabo est disponible

Les gants

- **Les gants ne doivent pas remplacer le lavage des mains**
 - ◆ On doit les porter lors de la manipulation du sang, de liquides biologiques, des sécrétions, des excréments et d'un contact avec une peau non saine
 - ◆ Le travailleur doit porter des gants lorsqu'il présente des coupures, des égratignures ou d'autres lésions cutanées
 - ◆ Les gants doivent être changés entre les soins de deux usagers ou entre deux procédés distincts effectués chez le même usager
 - ◆ On ne doit ni laver les gants ni les désinfecter
 - ◆ On doit se laver les mains après les avoir retirés

La blouse, le masque et les lunettes

- ◆ Lorsqu'il y a risque d'éclaboussures d'un liquide organique, de sécrétions ou d'excréments

PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (TECHNIQUES D'ISOLEMENT)

- **Incluent toutes les pratiques de base + restriction du patient à sa chambre**
 - ◆ Vous référer au protocole « Les pratiques de base et les précautions additionnelles » mis à jour régulièrement dans la section « [Politiques/Procédures CSSSNL](#) » sur le site Intranet du service de prévention des infections

EXPOSITION ACCIDENTELLE À DU SANG OU À UN LIQUIDE BIOLOGIQUE

- **Évaluer le RISQUE de transmission hépatite B, C et VIH selon :**
 - ◆ Type d'exposition
 - ◆ Source
- **URGENCE de l'intervention :**
 - ◆ Idéalement <2 heures de l'accident pour thérapie anti-VIH. Efficacité inconnue si débutée >72h après exposition.
 - ◆ Idéalement <48 heures de l'accident pour protection hépatite B (gammaglobulines + vaccin). Efficacité inconnue IVIG données >7 jours après exposition.
- **PROTOCOLES existants :**
 - ◆ Pour la population non hospitalisée
 - À l'urgence du CSSSNL
 - ◆ Pour les travailleurs de la santé du CSSSNL
 - Pochette sur chaque unité de soins
 - Bureau de santé

Références

- ◆ « Les pratiques de base et les précautions additionnelles pour la prévention des infections au CHRDL », comité de prévention des infections du CSSSNL, Janvier 2012
- ◆ « Protocole pour les usagers suspectés d'être atteints de diarrhée associée au *Clostridium difficile*(DACD) », comité de prévention des infections du CHRDL, révision 2007
- ◆ « Guide pour l'évaluation du risque de transmission des pathogènes à diffusion hématogène », comité de prévention des infections du CHRDL, révisé avril 2007
- ◆ « Guide pour la prophylaxie post-exposition à des liquides biologiques dans le contexte du travail », MSSS, Octobre 2011
- ◆ « Guide pour la prophylaxie après une exposition au VIH, VHB et au VHC dans un contexte non professionnel », MSSS, Août 2010

Martine Lavergne, MD
Microbiologiste-infectiologue

Maryse Cayouette, MD
Microbiologiste-infectiologue

Jean-François Boisvert, MD
Microbiologiste-infectiologue

Soraya Boukhoudmi, MD
Microbiologiste-infectiologue

Anaïs Lauzon-Laurin, MD
Microbiologiste-infectiologue

Révisé le 2003-12-09 MC6 | 2006-12-04 MG, MC6 | 2014-02-21MC6,ALL

[Début](#)